



PROPOSITION DE FORMATION : TOUT SAVOIR SUR LE CSE

OBJECTIFS

- Ètre à jour au niveau de la règlementation des ordonnances Macron par rapport au CSE
- Savoir mettre en place le CSE dans son entreprise
- Connaitre les moyens et attributions du CSE en fonction de l'effectif de son entreprise
- Connaitre les 2 nouveaux IRP

PROGRAMME DE STAGE

ACCUEIL DES STAGIAIRES - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

- Présentation de la formation, du formateur, organisation, méthodes employées, références.
- Présentation des stagiaires.
- Les objectifs.

THÈME 1 - RAPPEL FUSION DES IRP AVEC LA CRÉATION DU CSE

- Conditions de fusion des IRP
- Application dans le temps

THÈME 2 - LA MISE EN PLACE DU CSE

- Mandats en cours
 - o 4 cas de figures
- Mandat d'élections partielles
- Seuils de mise en place du CSE

THÈME 3 - LES MOYENS ET ATTRIBUTIONS DU CSE DANS LES ENTREPRISES DE 11 À 50 SALARIÉS

- Missions
- Moyens

THÈME 4 - LES MOYENS ET ATTRIBUTIONS DU CSE DANS LES ENTREPRISES DE 50 SALARIÉS ET PLUS

- Missions
- Consultations du CSE
- Moyens
- Réunions
- Expertises
- Commissions



THÈME 5 - LES NOUVEAUX IRP

- Le conseil d'entreprise
- Le représentant de proximité

Pré-requis

Aucun

MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

Au travers l'analyse de divers documents et outils, les stagiaires découvriront et maîtriseront les outils d'action pour comprendre et appliquer loi travail et les ordonnances Macron.

SUPPORT DE STAGE

- Echanges
- Exercices
- Document pédagogique

MODE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Un quiz d'évaluation initial est distribué portant sur les connaissances des salariés en amont de la formation.
- À la fin de l'apport cognitif, un questionnaire d'évaluation des acquis est rempli par chaque salarié.
- Un document d'évaluation de stage est distribué à chaque participant à la fin de la session, permettant d'évaluer à chaud l'atteinte des objectifs et attentes des stagiaires, le niveau de connaissances acquises ainsi que la pédagogie utilisée.
- Sanction de la formation : attestation de formation nominative

COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS ACQUISES

A la fin de cette formation, les participants se seront appropriés les connaissances permettant de comprendre et de mettre en place le CSE. Ils pourront alors le mettre en application au sein de leur service et évaluer les méthodes utilisées.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

L'intervenant est un professionnel de la ressource humaine.

CONTACT

Contact en charge des relations avec les stagiaires Secrétariat cabinet ICSOS : **04 95 21 67 59** cabineticsos@orange.fr

Cabinet ICSOS CONSULTANTS – 5 Bd Albert 1^{er} – 20 000 Ajaccio – Tel : 04 95 21 67 59 – Fax : 04 95 51 08 61 – SIRET : 353 262 884 00029 – APE 7022Z – Déclaration d'existence n° 94 20 100 75 20